# Chemilly, les Boucherasses

## Le lit de l'Allier en 2000

### Feuille : AI083

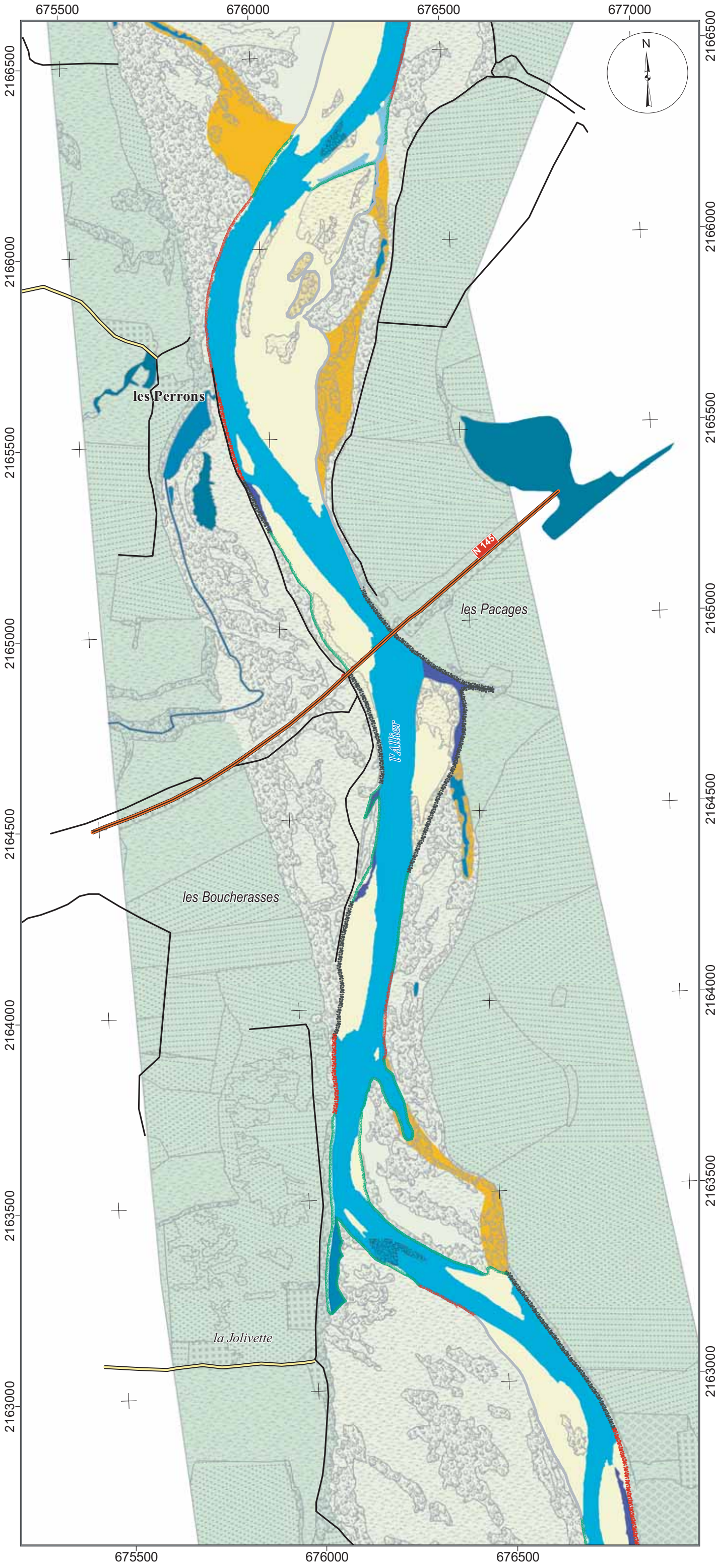


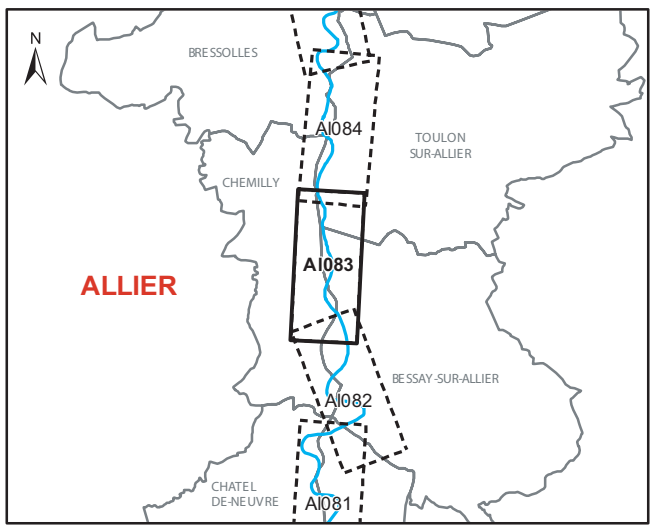


Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de juillet 2000 et complétée sur le terrain de novembre 2003 à février 2004 par le groupement SCOT / RIVE.
Cartographie effectuée par la DIREN Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert II Etendu
Source : Service de Bassin Loire-Bretagne - DIREN Centre
5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

©DIREN Centre-2003. Toute reproduction ou adaptation interdite
ISBN : 2-11-094552-4

**Unités Hydromorphologiques**
- chenal d'étiage du bras principal
- chenal d'étiage du bras secondaire
- chenal déconnecté
- boire
- rivière et canal
- étang, mare
- grève ou banc de sable
- bras mort
- île en formation
- terrasse alluviale récente
- terrasse alluviale ancienne

**Voies de communication**
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal
- route en construction

**Seuils**
- seuil alluvionnaire

**Ouvrages**
- autre ouvrage

**Berges**
- berge naturelle érodée
- berge naturelle
- berge protégée érodée
- berge protégée
- berge peu marquée

**Couverture végétale**
- végétations aquatiques et semi-aquatiques
- végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- forêt alluviale
- autres forêts et boisements
- cultures
- espaces anthropiques

**Cette zone d'étude est située en aval de Bessay-sur-Allier et en amont du village de Chemilly.**

Ce site a une évolution morphologique assez rapide, caractérisée par :
- un assez fort développement des méandres,
- la fréquence des coupures de ces méandres qui permet la multiplication des entités morphologiques encore actives ou récemment délaissées. Toutefois, cet effet de méandrage est limité par d'importantes protections de berge qui ont stabilisé la divagation du chenal actif,
- la permanence des bras secondaires multiples, avec une possibilité d'inversion facile de l'ordre d'importance de chaque bras (bras secondaire devenant principal et réciproquement),
- la présence de bras morts en rive droite qui sont issus du recoupement plus ou moins ancien de méandres au travers des îles ou des terrasses alluviales.

Le pont de la N 145 traverse la Loire dans la partie médiane de ce secteur.